



**Syndicat national Force Ouvrière
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Membre de la fédération FNEC FP-FO**

6/8 rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 56 93 22 88 - foesr@foesr.fr - www.foesr.fr

Déclaration liminaire FO ESR à la F3SCT du CSA MESR du 12 juin 2023

Concernant la santé, la sécurité et les conditions de travail, FO ESR est très attaché à la prévention primaire.

À ce titre FO ESR estime que le ministère – et plus largement le gouvernement – refuse d'étudier les conséquences de ses réformes et décisions.

Le gouvernement Macron-Borne continue d'utiliser tous les artifices antidémocratiques de la constitution pour maintenir sa réforme des retraites. Il ne veut pas tenir compte des effets délétères sur l'espérance de vie et encore plus sur l'espérance de vie en bonne santé.

Avec sa confédération, FO ESR maintient l'exigence que cette loi ne soit pas appliquée.

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, quand à lui, fait semblant, comme le PDG du CNRS, d'ignorer les effets de la loi de programmation de la recherche (LPR) sur les Risques Psycho Sociaux, notamment pour les chercheurs, condamnés à la recherche perpétuelle de financement simplement pour exercer leur métier de chercheur.

Dans les CROUS, la multiplication des statuts et donc des rémunérations pour un même travail met à mal les collectifs de travail. Et, dans les CROUS comme dans de très nombreux établissements de notre ministère, le manque de personnel fait exploser les conflits ; sans parler de l'arbitraire, anxiogène, qui devient la règle avec les Lignes Directrices de Gestion issues de la Loi de Transformation de la Fonction Publique.

On peut aussi évoquer les risques de tension dans les équipes pédagogiques vu l'inégalité de traitement que le ministère a instauré entre les PRAG-PRCE et les enseignants-chercheurs concernant leur prime de base.

Non, pour le ministère, tout va bien, il a décidé qu'aucun établissement ne relevait de la possibilité d'avoir des contingents de jours d'absence plus élevés pour accomplir le mandat de représentant du personnel dans les F3SCT de CSA. Il n'a pas non plus jugé bon de modifier le mode de conversion des jours en heures pour les enseignants, alors que c'est une conversion au rabais.

Pour sa part, FO ESR continuera à se battre pour une réelle prévention primaire et donc pour l'abrogation de toutes les contre-réformes, à commencer par la réforme des retraites, la Loi de Transformation de la Fonction Publique et la LPR.